

Dossier suivi par :

Joris BRICHET & Eric ROBERT
joris.brichet@iseta-eca.cneap.fr
eric.robert@iseta-eca.cneap.fr

Poisy, le 11/07/2025

Objet : Rentrée scolaire 2025 - BTSA AQUACULTURE 1^{ère} année

Mademoiselle, Monsieur,

Votre candidature en classe de BTSA AQUACULTURE 1^{ère} année ayant été retenue et confirmée par vos soins, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous différents renseignements concernant la rentrée 2025/2026.

1 – RENTREE



LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025 à 8h30
Site Enseignement supérieur de l'ISETA de Poisy
Bâtiment H

L'accueil à 8h30 sera commun à tous les étudiants de BTSA de l'établissement. Vous aurez ainsi l'occasion de faire connaissance avec le directeur, le responsable de site, les responsables de section et l'équipe pédagogique.

Dans un second temps, les responsables de cycle BTSA AQUACULTURE vous présenteront l'organisation générale de l'enseignement sur les 2 années de formation et les différentes particularités de votre section.

Vers midi, un repas partagé sous forme de « repas des régions » vous sera proposé.

Chacun apportera une spécialité culinaire de sa région (salée ou sucrée / chaud ou froid).

L'établissement fournira les boissons et le pain.

2 – ACTIVITE PLONGEE

Dans le cadre du cours d'EPS, il vous sera dispensé en 1^{ère} année une initiation à la plongée subaquatique.

Merci de vous munir, dès la rentrée, de votre matériel personnel dans un sac, à savoir :

- Palmes (réglables ou non)
- Chaussons épaisseur 5mm (ou bottines si achat de palmes réglables)
- Masque
- Tuba
- Bonnet de bain
- Maillot de bain (!\ short de bain interdit pour la piscine)

La combinaison et le matériel technique (bloc, détendeur...) sont prêtés par l'établissement.

La pratique de cette activité est conditionnée par l'acquisition de la licence fédérale FFESSM incluant une assurance individuelle accident complémentaire obligatoire. Cette licence/assurance sera délivrée au sein de l'établissement.

Merci de nous faire parvenir par voie postale pour le 25/08 (à l'attention de V.GERLIER) :

- Un chèque de 90 € pour la licence de plongée (ordre ATA – Aqua Thiou Aventure)
- Un chèque de 22 € pour la carte CMAS et le carnet de plongée (ordre ATA – Aqua Thiou Aventure)

Merci également de nous informer par mail (virginie.gerlier@iseta-eca.cneap.fr) de votre niveau de plongée afin que l'enseignant d'EPS puisse constituer des groupes de niveau dès la rentrée.

3 – ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Certaines sorties nécessiteront des bottes. Prévoyez donc de vous munir d'une paire de bottes dès la première semaine de la rentrée.

Idem pour ceux qui possèdent des waders, prévoyez de les apporter dans votre logement sur Poisy.

4 – SCOLARITE

La scolarité se déroule en différentes phases au cours des deux années de formation :

- Les cours, les TD, les TP assurés par l'équipe pédagogique à l'école
- Le suivi hebdomadaire de l'écloserie sous la responsabilité des enseignants techniques
- Les conférences sur des thèmes particuliers par des intervenants extérieurs
- Les sorties et tournées techniques chez les professionnels et sur le terrain
- Les stages (12 semaines dont 8 dans la même entreprise de production aquacole) :
 - 4 semaines en février-mars 2026
 - 4 semaines entre juin et juillet 2026
 - 4 semaines en mai-juin 2027
- Le travail personnel avec appui du centre de documentation et de l'équipe pédagogique
- Des évaluations à chaque fin de semestre, sous forme de « Situation d'Evaluation » (SE) à la fin de chaque module de capacité
- Les voyages d'étude :
 - 1 semaine en milieu littoral en début de deuxième année
 - 1 semaine dans une région française ou selon le budget dans un pays étranger en début de deuxième année également

En attendant le plaisir de faire plus ample connaissance avec vous, nous vous souhaitons d'excellentes vacances et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Joris BRICHET & Eric ROBERT
Co-responsables BTSA Aquaculture



ISETA-ECA

Poisy – Chavanod – Sevrier

859 route de l'école d'agriculture - CS 10039 - 74331 POISY CEDEX | 04 50 46 20 26 | contact@iseta-eca.cneap.fr

SIRET Poisy 776 603 060 00018 | SIRET Chavanod 776 603 060 00034 | SIRET Sevrier 776 603 060 00026 | www.iseta-eca.fr